

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 26 mai 2010

### **OBJET**

#### **de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**ROND-POINT DE  
LA LANDE DU  
MOULIN –  
KROASHENT-TRO  
LANN AR VELIN –  
MODIFICATION A  
LA LISTE DES  
VOIES PUBLIQUES  
ET PRIVEES DE LA  
COMMUNE**

#### Date de convocation du Conseil Municipal

20 mai 2010

Date d'affichage : 20 mai 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

#### Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, MM. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

#### Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

M. LE BARON à M. MARCHAND

Mme LE DOARE à Mme GREZE

Mme GUEGAN à M. PERESSE

# **ROND-POINT DE LA LANDE DU MOULIN – KROASHENT-TRO LANN AR VELIN – MODIFICATION A LA LISTE DES VOIES PUBLIQUES ET PRIVEES DE LA COMMUNE**

## **Rapport de Alain LE MAPIHAN**

Dans le cadre de l'aménagement du secteur de Porh Rousse, la Ville de Pontivy a construit un rond-point sur la route départementale 767, donnant accès à l'IUT, à l'IFSI et au lycée agricole du Gros Chêne.

Compte-tenu de la proximité du lieudit « la Lande du Moulin », traduction du breton « Lann ar Velin », la commission propose d'appeler ce rond-point « Rond-point de la Lande du Moulin », soit en breton « Kroashent-tro Lann ar Velin ».

### **Nous vous proposons :**

- d'ajouter le Rond-point de la Lande du Moulin, soit en breton Kroashent-tro Lann ar Velin, à la liste alphabétique des noms de voies publiques et privées de Pontivy.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 27 mai 2010**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**



# Plan de situation

1:20 000



## Giratoire route de Mur de Bretagne

